

Compte-rendu de la réunion de la **Commission environnement et transition écologique** tenue le 16 mars 2023 à 9 h, au 1000, chemin du Plan-Bouchard, Blainville.

Sont présents :  
Mme Nicole Ruel, conseillère déléguée  
M. Francis Allaire, conseiller délégué

Sont également présents :  
Mme Annie Lévesque, directrice  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
M. Éric Lépine, responsable de l'environnement  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable du territoire  
Mme Faye Gravel, contremaître parcs et espaces verts  
Service des travaux publics  
M. Geoffroi Vallée, chef de division voirie, aqueduc et égout  
Service des travaux publics

---

## 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Les conseillers délégués de la Commission déclarent la réunion ouverte.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

## 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 16 FÉVRIER 2023

## 4. OUVERTURE D'UNE 2<sup>E</sup> JOURNÉE PAR SEMAINE DE L'ÉCOCENTRE DURANT L'HIVER – BILAN APRÈS LE PREMIER HIVER

Suite à l'ouverture de l'écocentre les vendredis, en plus des samedis, durant la période hivernale de 2022-2023, nous constatons que l'achalandage périodique est sensiblement demeuré le même que par les derniers hivers. Simplement, les visites ont été réparties sur deux journées plutôt qu'une seule, ce qui permet de diminuer légèrement les délais d'attente lors des passages à l'écocentre et augmente par le fait même la qualité du service.

L'ouverture d'une seconde journée favorise également l'embauche, puisqu'un poste de deux jours est plus facile à combler qu'un poste d'une seule journée.

Une présentation de ce bilan sera faite en CDC afin d'évaluer la pertinence de maintenir une seconde journée d'ouverture de l'écocentre au cours de l'hiver prochain.

## 5. ABRES PUBLICS – TILLEULS

Au total, il y a 87 tilleuls présents dans nos parcs et 692 dans les emprises de rue. La problématique avec les tilleuls, c'est qu'ils attirent les pucerons qui eux excrètent un produit de digestion collant et visqueux appelé miellat. Le miellat tombe sur les automobiles, les trottoirs et les terrasses et, en grande quantité, il peut causer des désagréments aux citoyens.

Afin de contrôler la prolifération de ces pucerons, la Ville installe dans certains tilleuls des Di-box contenant des chrysopes qui sont des insectes prédateurs naturels des pucerons, entre la mi-mai et le début septembre.

Par année, environ 10 tilleuls sont abattus pour des raisons structurelles ou des blessures. Nous n'abattons pas de tilleuls en raison des pucerons. Cependant, nous ne plantons plus cette espèce d'arbre sur notre territoire, en raison des nombreux inconvénients qu'elle génère.

## **6. DÉFI PISSENLITS 2023**

Pour une seconde édition, le défi pissenlits sera soutenu sur le territoire de la Ville de Blainville du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023.

Des d'emplacements municipaux ciblés pour ce défi seront présentés à la prochaine Commission environnement et transition écologique du 20 avril prochain.

## **7. VARIA**

### **7.1 Ville amie des monarches**

Afin de favoriser le développement des papillons monarches et de protéger son habitat, il pourrait être intéressant de cibler des endroits pour la réalisation de jardins mellifères. Dans certains îlots de la Ville, nous pourrions favoriser certaines essences de fleurs propices au déploiement des monarches, telles que l'asclépiade commune, achillée millefeuille, etc. Des affiches qui expliquent ces choix pourraient être installées afin de sensibiliser les citoyens.

Des actions potentielles seront présentées lors de la prochaine rencontre de la Commission.

### **7.2 Plantations d'arbres subventionnés par la Soverdi (2GA)**

M. Francis Allaire nous parle du programme « 2 milliards d'arbres » qui est un volet du Fonds pour des solutions climatiques naturelles qui peut offrir du financement. Il pourrait être intéressant d'y participer avec les 9 villes qui font partie du corridor forestier du Grand-Coteau.

M. Lépine va évaluer le nombre d'arbres à planter en fonction des superficies disponibles sur le territoire de la Ville. Un portrait de la situation sera présenté lors d'une prochaine rencontre.

### **7.3 Planification des plantations 2023**

La première étape sera le remplacement des arbres ayant été abattus en emprise de rue, cela se fera au cours de l'automne 2023.

Dans le but de varier les arbres implantés sur le territoire, les citoyens pourront choisir parmi les six essences suivantes en 2023 : Épinette de Norvège, Noisetier de Byzance, Copalme d'Amérique, Poirier décoratif *Chaticleer*, Orme *New Horizon* et Amélanchier *Ballerina*.

Nous tentons de varier l'offre annuellement et de sélectionner des essences d'arbre résistantes, tant pour les conditions météorologiques actuelles que celles à venir avec les changements climatiques que nous connaissons.

Dans un second temps, les arbres restants seront offerts aux citoyens désireux de bonifier leur plantation d'arbres sur leur propriété.

Finalement, il y aura plantation d'arbres dans les îlots et les parcs de la Ville, dont la sélection sera faite au printemps prochain : arbres à grand déploiement, arbres indigènes, etc.

M. Allaire mentionne qu'il serait préférable de se concentrer sur les espèces indigènes du Québec. Cependant, il y a toujours la notion de résistance des essences à prendre en ligne de compte et la problématique de l'approvisionnement de certains types d'arbre qui peuvent être un frein dans les choix.

### **7.4 Suivi projet inventaire GES**

Le document d'appel d'offres est débuté, il doit toutefois être peaufiné. Cependant, la personne responsable de ce dossier étant absente pour une période indéterminée, et étant donné le manque de ressources disponibles en ce moment, ce dossier devra être reporté à une date ultérieure.

### **7.5 Corvée intermunicipale de nettoyage 2023**

Jusqu'à présent, deux dates sont retenues pour la corvée intermunicipale de nettoyage 2023, soit le 9 ou le 16 septembre 2023. À noter que le 16 septembre concorde avec la date annuelle du « *World Cleanup Day* ».

Il pourrait être intéressant d'impliquer la Ville de Laval dans cet effort et possiblement même les écoles et/ou commissions scolaires des environs.

8. **TABLEAU DE SUIVIS DES DOSSIERS**

9. **PROCHAINE RENCONTRE DE LA COMMISSION**

Jeudi 20 avril 2023, à 9 h.

10. **LEVÉE DE LA RÉUNION**

Il est unanimement résolu de lever la rencontre à 11 h 13.

La conseillère déléguée,

Le conseiller délégué,

(S) NICOLE RUEL

NICOLE RUEL

(S) FRANCIS ALLAIRE

FRANCIS ALLAIRE